

Organisation communautaire

La Direction des affaires indiennes se charge de mettre sur pied un programme très complet d'initiatives communautaires qui contribuera dans une large mesure au progrès de la vie économique, sociale et culturelle des Indiens. Ce programme suppose le recours à des personnes au courant du travail d'organisation communautaire qui aideront les Indiens à développer leurs talents et à s'intéresser davantage aux questions qui relèvent de la vie collective.

Mise en valeur des ressources et expansion industrielle

Depuis quelques années, on constate que l'expansion des entreprises commerciales dans les réserves indiennes suscite un intérêt de plus en plus marqué. Dans bien des régions, les bandes indiennes ont aménagé des portions de leurs terres pour servir de parcs industriels. Les Indiens manifestent également un intérêt croissant aux coopératives. En mars 1965, ils avaient plus de 30 coopératives dont la plupart des membres, sinon tous, étaient des Indiens. Il s'agissait surtout de coopératives de production, dont les membres s'occupaient principalement de la coupe du bois à pâte et de la pêche; d'autres groupaient des Indiens qui se consacraient à l'artisanat et il y avait même des coopératives de consommation et des coopératives de crédit. En outre, plus d'une vingtaine d'entreprises indiennes, dont la plupart étaient des pêcheries, étaient exploitées d'après un système coopératif, en vertu de programmes de la Direction des affaires indiennes, même si elles n'avaient pas été officiellement constituées en sociétés.

Des agents de placement de la Direction des affaires indiennes, en poste à certains centres du Canada et travaillant en collaboration avec le Service national de placement, s'occupent de promouvoir le placement de personnel indien dans une vaste gamme d'emplois. Le programme comprend aussi la formation professionnelle. La Direction des affaires indiennes a pris les dispositions nécessaires afin que des organisations locales s'occupent de conseiller les Indiens qui s'établissent dans des centres urbains en dehors des réserves. La Direction s'occupe aussi d'encourager l'établissement de familles indiennes dans le voisinage d'entreprises minières, fournissant conseils et autre assistance.

On a dépensé environ \$1,210,000 en 1964-1965 en vertu du Programme d'embauchage communautaire qui crée des emplois dans les réserves par le financement de travaux dont l'objet est de mettre en valeur et d'améliorer les biens publics des réserves. On encourage les bandes indiennes à s'occuper directement de la préparation et de l'exécution de ces projets et à assumer ainsi un rôle plus important dans le progrès de leur collectivité et la mise en valeur de leurs ressources naturelles.

Dans le domaine de la mise en valeur des ressources renouvelables, certaines provinces collaborent, en vertu d'ententes officielles, à divers programmes intéressant les Indiens; d'autres collaborent officieusement, dans le même but, avec la Direction des affaires indiennes. Bien que les prix des fourrures aient légèrement diminué en 1964, la tendance a persisté vers le retour au piégeage dans les régions éloignées. La participation des Indiens à la pêche intérieure continue d'augmenter depuis quelques années, et on estime que la production globale indienne de la pêche commerciale intérieure s'est chiffrée